

Un dramatique accident est survenu le jeudi 11 janvier 2024 vers 16h00 : un petit hélicoptère biplace de type Robinson R22 s'est abîmé en mer, à quelques centaines de mètres du rivage, à proximité de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu d'où il avait décollé peu de temps auparavant. Un important dispositif de sauvetage a permis de localiser l'appareil dans la soirée. Vers 18h30, les plongeurs des sapeurs-pompiers du Sdis (*Service départemental d'incendie et de secours*) ont retrouvé les corps sans vie des deux passagers, à l'intérieur de l'épave, sanglés à leur siège par 35 mètres de fond.

L'Adna déplore ce dramatique accident et présente ses condoléances aux familles des victimes et à leurs proches.

Ce type d'hélicoptère est généralement utilisé pour l'apprentissage des futurs pilotes. C'est le cas ici, l'hélicoptère appartenait à une société de formation. Les victimes seraient une femme pilote de 35 ans et un jeune homme de 27 ans, son élève. Une enquête de la gendarmerie est en cours afin de déterminer les circonstances du drame et les causes de la chute de l'aéronef.

Un témoin oculaire raconte :« Je faisais une petite randonnée sur le bord de la Siagne. J'ai entendu un bruit d'hélicoptère. J'ai levé la tête machinalement. Quand je l'ai vu, tout d'un coup, les pales se sont arrêtées de tourner. Il devait être à 150 mètres de hauteur. Il est tombé comme une pierre ».

Ce terrible accident amène l'Adna à réagir : Que ce serait-il passé si l'accident avait eu lieu au-dessus des habitations ? L'hélicoptère « tombé comme un pierre » aurait probablement explosé au sol causant d'autres victimes innocentes et des dégâts considérables...

Pour rappel, le 13 octobre 2023, un avion de tourisme ayant décollé de l'aérodrome de Mandelieu s'est crashé en mer au large de Propriano, causant la mort des quatre personnes à bord.

Un nombre croissant d'aéronefs, hélicoptères, avions de tourisme et de jets privés survolent les habitations des riverains de Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Le Cannet, Mougins etc. soit environ 45 000 habitants... De multiples questions relatives à la sécurité se posent donc :

- Les appareils sont-ils suffisamment entretenus pour voler aussi fréquemment ?
- Les aiguilleurs du ciel sont-ils assez nombreux pour assurer le volume du trafic quotidien ?
- Les règles de vol sont-elles respectées ?
- Les tours de piste nocturnes sont-ils compatibles avec la sécurité des citoyens de la Roquette sur Siagne ?
- Les pilotes commettant des infractions sont-ils sanctionnés ?

Enfin, plus de 25 000 plaintes des riverains ont été enregistrées en 2023 concernant les nuisances sonores causées par les vols au-dessus des habitations.

Dans le contexte climatique actuel, l'Adna se positionne clairement pour que soit étudiée la fermeture programmée de cet aérodrome superflu dont la présence devient chaque jour plus anachronique (peut-on décemment effectuer des vols taxi Cannes-Nice en jet de nos jours ou favoriser l'usage des jets privés quand nous sommes tous sollicités pour la sobriété énergétique ?).

L'Adna propose que les installations actuelles qui génèrent bruit, pollution et risques d'accidents pour les habitants de la région disparaissent et que les 135 Ha libérés soient

réaffectés à des installations utiles pour tous les habitants de la Région. On peut citer, sans exclusive, quelques pistes concernant un réaménagement possible :

- Ferme photovoltaïque,
- Installation d'une usine de désalinisation de l'eau de mer,
- Campus universitaire avec espaces verts et résidence universitaire,
- Extension université et/ou création d'un espace formation aux métiers du tourisme (Ecole hôtelière avec résidence pour participants ?),
- Annexe Hôpital accessible pour pathologies spécifiques,
- Parking de délestage, point nodal pour accès aux transports en commun,
- Etc.